## COLLOQUE SUR L'ÉNERGIE INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE HÔTEL COMPLEXE DESJARDINS

### **LE 24 FÉVRIER 1998**

### LA RESTRUCTURATION DE L'ÉNERGIE AU QUÉBEC (PHASE II)

### POINT DE VUE DES GRANDS CONSOMMATEURS D'ÉLECTRICITÉ

### INTRODUCTION

BONJOUR MESDAMES ET MESSIEURS. MERCI JACQUES POUR CETTE INTRODUCTION.

C'EST AVEC PLAISIR QUE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ A ACCEPTÉ CETTE INVITATION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE DE VENIR EXPRIMER SON POINT VUE DANS LE CADRE DE CE DEUXIÈME COLLOQUE SUR L'ÉNERGIE. D'AILLEURS, TOUT COMME L'AN DERNIER, L'AQCIE A APPUYÉ CETTE DÉMARCHE DE L'INSTITUT. L'AQCIE EST AUSSI FIÈRE D'AVOIR ETE INVITÉE À PARTICIPER AU CONSEIL CONSULTATIF QUI AVAIT ETE FORMÉ PAR L'INSTITUT POUR ÉTABLIR LE PROGRAMME DE CE COLLOQUE.

### REMARQUES PRÉLIMINAIRES

AVANT D'ENTRER DANS LE VIF DU SUJET, J'AIMERAIS FAIRE QUELQUES REMARQUES. IL SERAIT BIEN DIFFICILE D'IGNORER LA RÉCENTE TEMPÊTE DE VERGLAS. CETTE TEMPÊTE AURA ÉVIDEMMENT DES EFFETS NON SEULEMENT SUR LES INVESTISSEMENTS DONT FAIT ÉTAT LE PLAN STRATÉGIQUE, MAIS AUSSI SUR LES COÛTS D'EXPLOITATION ET LES REVENUS D'HYDRO-QUÉBEC. ET, AU DELÀ DES QUESTIONS MONÉTAIRES, JE PENSE QUE CETTE TEMPÊTE DE VERGLAS AURA AUSSI UN IMPACT PROFOND SUR LA PERCEPTION DE L'ÉLECTRICITÉ DANS L'ESPRIT DES QUÉBÉCOIS.

ON DOIT RECONNAÎTRE, D'ENTRÉE DE JEU, QUE LA FAÇON DONT LA CRISE A ÉTÉ GÉRÉE MONTRE, SANS L'OMBRE D'UN DOUTE, UNE MAÎTRISE DE LA SITUATION QUI NOUS FAIT HONNEUR. HYDRO-QUÉBEC NOUS A DIT UN GROS MERCI, MAIS JE PENSE QU'ON DOIT AUSSI, À NOTRE TOUR, DIRE MERCI POUR L'EXCELLENT TRAVAIL QUI A ÉTÉ ACCOMPLI.

LA MEILLEURE PREUVE DE CE BON TRAVAIL, ON LA RETROUVE DANS LE TÉMOIGNAGE DES DIRIGEANTS DE LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION, À LA COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL. C'EST ALORS QU'ILS NOUS PARLENT DE LA RÉACTION DES MILIEUX FINANCIERS FACE À LA CRISE DU VERGLAS. POUR CITER M. JEAN LABRECQUE, DE LÉVESQUE BEAUBIEN, EN RÉPONSE À UNE QUESTION DU DEPUTÉ D'ORFORD, SUR CE QUI ARRIVE AUX PRIX DES OBLIGATIONS D'HYDRO-QUÉBEC, À PARTIR DU MOMENT OÙ ON CONSTATE QU'IL Y A CRISE, M. LABRECQUE RÉPOND: "EN CLAIR, RIEN DU TOUT". M. BRUNET, LE PRÉSIDENT DE LÉVESQUE BEAUBIEN, AJOUTE, QUANT À LUI, QU'IL Y A EU BEAUCOUP DE TÉLÉPHONES, BEAUCOUP DE DEMANDES, ET À SON AVIS, LES INVESTISSEURS "...SURVEILLAIENT BEAUCOUP PLUS LA RÉACTION DU MANAGEMENT D'HYDRO, À SAVOIR S'ILS POSAIENT LES BONS GESTES..."

"L'INFLUENCE DE LA COTE D'HYDRO-QUÉBEC EST EXCESSIVEMENT IMPORTANTE EN FONCTION DU TAUX PAYÉ ..." C'EST AINSI, TOUJOURS SELON M. BRUNET, QU'UNE VARIATION DE 0,25 % REPRÉSENTE 100 MILLIONS DE DOLLARS.

C'EST CLAIR QU'IL FAUT POSER LES BONS GESTES, ET C'EST HEUREUX QU'ILS AIENT ÉTÉ POSÉS.

CELA ÉTANT DIT, ON SE SOUVIENDRA QUE L'INCERTITUDE DES MARCHÉS FINANCIERS A ÉTÉ INVOQUÉE PAR LE GOUVERNEMENT PARMI LES MOTIFS JUSTIFIANT L'ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE D'HYDRO-QUÉBEC, AINSI QU'UNE SÉRIE D'AUTRES MESURES, PAR DÉCRET, EN CATIMINI?

MAINTENANT QUE L'ON SAIT QUE LES MILIEUX FINANCIERS N'ONT PAS RÉAGI, QU'IL N'Y AVAIT AUCUNE URGENCE JUSTIFIANT UNE APPROBATION À TOUTE VAPEUR, QUE LE PLAN STRATÉGIQUE A ÉTÉ ADOPTÉ SOUS RÉSERVES D'AJUSTEMENTS QUI POURRONT ÊTRE APPORTÉS SUITE À SON EXAMEN, NOUS OSONS CROIRE QUE L'EXERCICE QUI EST PRÉSENTEMENT FAIT DEVANT LA COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL NE SERA PAS FUTILE.

AU SURPLUS, ON PEUT SE DEMANDER POURQUOI LE PLAN STRATÉGIQUE N'A PAS ÉTÉ PRÉSENTÉ POUR APPROBATION À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE PLUTÔT QU'AU GOUVERNEMENT? IL NE FAUT PAS OUBLIER QUE LA RECOMMANDATION LA PLUS IMPORTANTE CONTENUE DANS LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU GOUVERNEMENT, PUBLIÉE EN NOVEMBRE 1996, ÉTAIT JUSTEMENT DE CRÉER UN FORUM INDÉPENDANT, IMPARTIAL OÙ LE PUBLIC POURRAIT PARTICIPER POUR TOUTES LES AFFAIRES CONCERNANT HYDRO-QUÉBEC. OR, CE FORUM C'EST LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE, ET NON PAS LE GOUVERNEMENT.

LES INVESTISSEMENTS QUI ONT ÉTÉ AUTORISÉS PAR DÉCRET, QUANT À EUX SE CHIFFRENT À 815 MILLIONS DE DOLLARS, ET SERONT AMORTIS SUR PLUSIEURS ANNÉES À VENIR. ON SE RAPPELLERA AUSSI QUE LA PRESSE A FAIT ÉTAT QUE LA MOITIÉ DE CES INVESTISSEMENTS ÉTAIENT DÉJÀ PRÉVUS AU PLAN STRATÉGIQUE.

LÀ AUSSI, IL Y AVAIT URGENCE ET TOUT DEVAIT ÊTRE CONSTRUIT AVANT UN AUTRE HIVER, OU DU MOINS, SUR UNE PÉRIODE NE DÉPASSANT PAS 18 MOIS. ON SE SOUVRIENDRA QUE M. CAILLÉ DISAIT QU'IL NE POUVAIT PAS SE RÉSOUDRE À PASSER UN AUTRE HIVER COMME CELUI-LÀ. MAINTENANT, ON PARLE D'UN ÉCHEANCIER DE TROIS ANS, POUR CONSTRUIRE LES LIGNES AUTORISÉES PAR CES DÉCRETS. CERTAINS PARLENT MÊME DE SIX ANS.

ON DOIT RECONNAÎTRE QUE L'ADOPTION DE TOUS CES DÉCRETS, SOUS PRÉTEXTE D'URGENCE EN A FAIT SURSAUTER PLUSIEURS. CERTAINS ÉDITORIALISTES NE FONT PAS EXCEPTION, ET ALAIN DUBUC, POUR SA PART, NOUS DIT QU'ON S'EN EST FAIT PASSER UNE P'TITE VITE DANS SA CHRONIQUE DU 19 JANVIER DERNIER, EN PARLANT DE LA LIGNE ANJOU-DUVERNAY. IL ANTICIPE D'AILLEURS QU'HYDRO-QUÉBEC VA SE PERMETTRE D'AUTRES DÉROGATIONS, TOUJOURS AU NOM DE LA CRISE. CE QUI NE TARDE D'AILLEURS PAS À VENIR.

LISE BISSONETTE, POUR SA PART, N'Y EST PAS ALLÉ AVEC LE DOS DE LA CUILLÈRE DANS SON ÉDITORIAL DU 26 JANVIER, QU'ELLE TITRE "LA CRISE ET LA DÉMOCRATIE". ELLE PARLE ALORS DE "... RÉGRESSION DES VALEURS DE CITOYENNETÉ, D'UN LIEN INFANTILISÉ ENTRE LES ÉLECTEURS ET LES DIRIGEANTS, D'UNE RÉDUCTION DES MÉCANISMES RECONNUS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION, DU RECOURS À LA DÉMAGOGIE, D'UN DÉFICIT DÉMOCRATIQUE.."

LES RÉACTIONS DES GROUPES D'INTÉRÊT VONT DANS LE MÊME SENS ET ON S'OBJECTE AU MANQUE DE TRANSPARENCE ET À L'ABSENCE DE CONSULTATION. UN CERTAIN GROUPE QUALIFIE MÊME DE "CAVALIÈRE" CETTE FAÇON DE PROCÉDER DU GOUVERNEMENT.

POUR SA PART, L'AQCIE NE PEUT QUE DÉPLORER L'ATTITUDE AFFICHÉ PAR HYDRO-QUÉBEC ET LE GOUVERNEMENT À L'ENDROIT DE CES ENJEUX IMPORTANTS ET SOUMET QUE CETTE FAÇON DE PROCÉDER EST TOUT À FAIT CONTRAIRE À CE QUI AVAIT ÉTÉ ANNONCÉ RELATIVEMENT À LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQE ÉNERGÉTIQUE RENDUE PUBLIQUE EN NOVEMBRE 1996.

L'AQCIE NE COMPREND PAS LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT DANS CE DOSSIER. SI LE GOUVERNEMENT N'AVAIT PAS L'INTENTION DE LÂCHER PRISE, ET S'IL VOULAIT CONTINUER DE GÉRER LES AFFAIRES D'HYDRO-QUÉBEC PAR DÉCRET, POURQUOI S'ÊTRE DONNÉ LA PEINE DE CRÉER UNE RÉGIE DE L'ÉNERGIE? POURQUOI AVOIR ÉLABORÉ UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QU'IL CONTOURNE À TOUTES OCCASIONS? POURQUOI AVOIR MÊME TENU UN DÉBAT PUBLIC SUR L'ÉNERGIE?

S'IL ADVENAIT QUE LE PLAN STRATÉGIQUE D'HYDRO-QUÉBEC NE SOIT PAS MODIFIÉ POUR TENIR COMPTE DES "AJUSTEMENTS" QUI SERONT APPORTÉS PAR LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUITE À SON EXAMEN, TEL QUE LE MENTIONNE LE DÉCRET, CE SERAIT, À NOS YEUX, LA PREUVE QUE LE GOUVERNEMENT EST EFFECTIVEMENT EN "DÉFICIT DÉMOCRATIQUE". IL NOUS SERA BIEN DIFFICLE DE CROIRE EN LA CRÉDIBILITÉ DE TOUT PROCESSUS ULTÉRIEUR DE CONSULTATION AYANT POUR BUT DE FAIRE DES RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT, COMME LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE S'APPRÊTE À LE FAIRE, AVEC LA MISE EN VIGUEUR DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 167 DE LA LOI, QUI PERMET LA TENUE D'AUDIENCES SUR LE TARIF DE FOURNITURE D'HYDRO-QUÉBEC.

# ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

RÉACTIONS DE L'INDUSTRIE

NOTRE ASSOCIATION A FORMULÉ DE SÉRIEUSES RÉSERVES QUANT AU PLAN STRATÉGIQUE D'HYDRO-QUÉBEC, TOUT COMME AU GEL DES TARIFS, DÈS QUE L'ANNONCE EN A ÉTÉ FAITE EN OCTOBRE DERNIER. NOUS ÉTIONS D'AVIS QUE C'ÉTAIT UNE BAISSE DE TARIFS QUE NOS INDUSTRIES AVAIENT BESOIN, QUE LE GEL DES TARIFS NE CONSTITUAIT PAS UNE GARANTIE ET N'ADRESSAIT PAS LA QUESTION DE L'INTERFINANCEMENT. LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS AU PLAN STRATÉGIQUE DEVAIENT FAIRE L'OBJET D'UN EXAMEN PAR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE, PUISQU'ILS AURONT NÉCESSAIREMENT UNE INCIDENCE SUR LES TARIFS. NOUS NOUS SOMMES AUSSI SOULEVÉ FACE À L'ABSENCE DE TRANSPARENCE ET DE PARTICIPATION DES GROUPES D'INTÉRÊT CONCERNÉS PAR CES QUESTIONS. ON RÉCLAMAIT AUSSI LA MISE EN PLACE DES ARTICLES DE LA LOI TOUCHANT L'ÉLECTRICITÉ DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS.

ON SE SOUVIENDRA QU'A L'ORIGINE, SEULEMENT HYDRO-QUÉBEC DEVAIT TÉMOIGNER DEVANT LA COMMISSION. FINALEMENT, TOUS LES INTÉRESSÉS ONT PU INTERVENIR. CE QUI S'EST DÉGAGÉ DES AUDIENCES, COMME LE DISAIT LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION, MONSIEUR CHRISTOS SIRROS, C'EST UNE CONVERGENCE JAMAIS VUE AUPARAVANT ENTRE LES DIFFÉRENTS GROUPES D'INTÉR'ET QUI S'OPPOSENT AU PLAN STRATÉGIQUE D'HYDRO-QUÉBEC. L'INDUSTRIE NE FAIT PAS EXCEPTION.

EN EFFET, L'INDUSTRIE DÉPLORE LE MANQUE D'INFORMATION QUI NE PERMET PAS DE JUGER ADÉQUATEMENT DES ORIENTATIONS MISES DE L'AVANT DANS LE PLAN, LE MANQUE DE RÉALISME DANS LE CHOIX DES ÉLÉMENTS CONJONCTURELS RETENUS AINSI QUE DES PRÉVISIONS DE LA DEMANDE AUSSI BIEN INTERNE QU'EXTERNE. L'INDUSTRIE SOUTIENT QUE LES TARIFS INDUSTRIELS QUÉBÉCOIS NE SONT PLUS COMPÉTITIFS ET CRAINT QUE LES VENTES À L'EXPORTATION SOIENT FAITES À DES PRIX INFÉRIEURS À CEUX PAYÉS AU QUÉBEC, ET MÊME EN DEÇÀ DES COÛTS DE PRODUCTION D'HYDRO-QUÉBEC. LE PLAN STRATÉGIQUE N'OFFRE AUCUN ÉCLAIRAGE TANT QU'À L'ÉVOLUTION DES PRIX SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN, DANS UN CONTEXTE DE DÉRÉGLEMENTATION, ALORS QUE CERTAINS EXPERTS ANTICIPENT UNE BAISSE QUI POURRAIT ALLER JUSQU'A 30% D'ICI L'AN 2005.

L'AQCIE EST D'AVIS QUE LES RISQUES FINANCIERS DU PLAN STRATÉGIQUE NE SONT PAS ADÉQUATEMENT IDENTIFÉS, EU ÉGARD À L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES ÉLÉMENTS CONJONCTURELS RETENUS PAR HYDRO-QUÉBEC. L'AQCIE RECOMMANDE QUE PLUSIEURS SCÉNARIOS EN FONCTION DE VARIATIONS POUR CHACUN DES ÉLÉMENTS CONJONCTURELS RETENUS, Y COMPRIS LA DEMANDE INTERNE ET EXTERNE, SOIENT PRÉPARÉS AFIN DE POUVOIR APPRÉCIER L'AMPLEUR DE LA MARGE DE MANOEUVRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT DANS LA RÉALISATION DE SES OBJECTIFS. CES SCÉNARIOS DEVRAIENT AUSSI TENIR COMPTE DE L'IMPACT FINANCIER DE LA RÉCENTE TEMPÊTE DE VERGLAS.

L'AQCIE SOUTIENT QUE LE TARIF INDUSTRIEL "L" A AUGMENTÉ PLUS VITE QUE L'INFLATION AU COURS DES ANNÉES 1990, ÉRODANT AINSI L'AVANTAGE CONCURRENTIEL DES INDUSTRIES. CET AVANTAGE, ÉTANT DÉSORMAIS FONCTION DU BAS TAUX DE CHANGE, EST FRAGILE ET SUSCEPTIBLE DE DISPARAÎTRE AVEC UNE REMONTÉE DU DOLLAR CANADIEN. L'AQCIE ESTIME QUE LE MEILLEUR DIVIDENDE QUI PUISSE ÊTRE PAYÉ AU GOUVERNEMENT PASSE PAR UNE BAISSE DES TARIFS INDUSTRIELS. UNE TELLE BAISSE INCITERAIT DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS AVEC LES CONSÉQUENCES QUE L'ON CONNAÎT BIEN, SOIT DE NOUVELLES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES OU ENCORE DES EXPANSIONS D'INSTALLATIONS EXISTANTES. LA CRÉATION D'EMPLOIS DURABLES, CONSÉCUTIVE À DES INJECTIONS DE CAPITAUX DANS L'ÉCONOMIE PAR LES INDUSTRIES, PRODUIT AUSSI DES DIVIDENDES POUR LE GOUVERNEMENT, PAR LA CONTRIBUTION DES CES NOUVEAUX TRAVAILLEURS AUX IMPÔTS ET TAXES PERÇUS PAR LE GOUVERNEMENT.

L'AQCIE EST D'AVIS QUE L'APPROBATION PAR LE GOUVERNEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE D'HYDRO-QUÉBEC, EN REGARD DES INVESTISSEMENTS DE 13 MILLIARDS DE DOLLARS QUI Y SONT ANNONCÉS, NE CONSTITUE PAS POUR AUTANT UN FEU VERT POUR HYDRO-QUÉBEC D'ENGAGER CES SOMMES, TANT ET AUSSI LONGTEMPS QUE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE N'AURA PAS PROCÉDÉ À L'EXAMEN DU PLAN DE RESSOURCES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT. IL FAUDRAIT QUE L'ARTICLE 31 DE LA LOI SOIT MIS EN VIGUEUR, ET L'AQCIE RECOMMANDE QUE LE GOUVERNEMENT PRENNE LES MESURES APPROPRIÉES POUR S'ASSURER QUE TOUTE DÉPENSE AYANT UNE INCIDENCE SUR LES TARIFS SOIT APPROUVÉE

IL FUT UN TEMPS OÙ ON COMPARAIT RÉGULIÈREMENT DEUX UTILITÉS PUBLIQUES D'ÉLECTRICITÉ: HYDRO-QUÉBEC ET LE TENNESSEE VALLEY AUTHORITY, QUE L'ON DÉSIGNE SOUS L'ACRONYME TVA. LA FRANCHISE DE TVA EST SITUÉE DANS LE SUD-EST DES ÉTATS-UNIS, ET DESSERT 160 VILLES DANS LES ÉTATS DU TENNESSEE PRINCIPALEMENT, MAIS AUSSI EN PARTIE DANS LES ÉTATS LIMITHROPHES DE L'ALABAMA, LA GEORGIE, LA CAROLINE DU NORD, LA VIRGINIE ET LE KENTUCKY.

LA RAISON POUR LAQUELLE ON COMPARAIT CES DEUX UTILITÉS PUBLIQUES, C'EST PARCE QU'ELLES ÉTAIENT SEMBLABLES, NON SEULEMENT DU FAIT QUE TOUTES DEUX SONT PROPRIÉTÉ DU GOUVERNEMENT, MAIS AUSSI QUANT À LEUR TAILLE RESPECTIVE. TVA EST LE PLUS GROS PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ AUX ÉTATS-UNIS, AVEC UNE CAPACITÉ DE PRODUCTION DE 28,000 MG. TVA POSSÈDE UN RÉSEAU DE TRANSPORT DE 17,000 MILLES. QUANT À HYDRO-QUÉBEC, ON PARLE DE 31,000 MW ET UN RÉSEAU DE TRANSPORT DE PRÈS DE 24,000 MILLES. CE CHIFFRE DE 31,000 MW NE COMPREND PAS LA PRODUCTION PRIVÉE QUI SE CHIFFRE À 3,400 MW ET CHURCHILL FALLS À 5,100 MW. EN FAIT, LA PUISSANCE TOTALE DISPONIBLE POUR LE QUÉBEC EST TOUT PRÈS DE 40,000 MW.

SI ON REGARDE DANS LE CAS DE TVA, LES REVENUS TOTAUX EN DOLLARS AMÉRICAINS SONT DE L'ORDRE DE 5,7 MILLIARDS \$, CE QUI SE TRADUIT, INCIDEMMENT, À RAISON D'UN TAUX DE CHANGE DE 0,75 \$ CDN POUR CHAQUE DOLLAR AMÉRICAIN, AUX MÊMES REVENUS D'HYDRO-QUÉBEC QUI SONT DE 8,0 MILLIARDS \$. DE LA MÊME FAÇON, LORSQUE L'ON REGARDE LES ACTIFS, LES CHIFFRES SONT ENCORE SIMILAIRES, SOIT 34 MILLIARDS \$ AMÉRICAINS DANS LE CAS DE TVA, CE QUI CORRESPONDONT À PEU PRÈS À 45 MILLIARDS \$ CANADIENS ET 54 MILLIARDS \$ POUR CE QUI EST D'HYDRO-QUÉBEC.

POUR CE QUI EST DES VENTES TOTALES, LÀ ENCORE C'EST DANS LE MÊME ORDRE DE GRAN-DEUR, À 15 % PRÈS: ON RETROUVE 140 TWH POUR TVA COMPARÉ À 161 TWH POUR HYDRO-QUÉBEC, TEL QUE RAPPORTÉ AU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ANNÉE 1997.

LE NOMBRE DE CLIENTS DESSERVIS EST CEPENDANT DIFFÉRENT: 8 MILLIONS AUX ÉTATS-UNIS, ALORS QUE C'EST 3,4 MILLIONS POUR HYDRO-QUÉBEC. EN TERMES D'EMPLOYÉS, C'EST 15,000 VERSUS 20,000. ON DOIT DIRE, CEPENDANT, QU'IL Y A QUELQUES ANNÉES, LES DEUX UTILITÉS PUBLIQUES AVAIENT SENSIBLEMEENT LE MÊME NOMBRE D'EMPLOYÉS, SOIT AUTOUR DE 30,000. LA RAISON POURLAQUELLE ON VOIT 15,500 CHEZ TVA, C'EST QU'ILS ONT FAIT DES EFFORTS SOUTENUS POUR DIMINUER LE NIVEAU DE L'EMPLOI.

ALORS VOILÀ POUR LE PROFIL DES DEUX SOCIÉTÉS. SI ON EXAMINE MAINTENANT LE MANDAT QUE CES DEUX ORGANISMES SE SONT DONNÉ MUTUELLEMENT, ON VOIT QUE CHEZ TVA L'OBJECTIF PREMIER EST DE FOURNIR DE L'ÉLECTRICITÉ AUX COÛTS LES PLUS BAS POSSIBLE. C'EST CLAIR.

ENSUITE, C'EST DE FAIRE LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION. EN TROISIÈME LIEU, TVA VEUT SE POSITIONNER POUR FAIRE AFFAIRE DANS UN MARCHÉ QUI EST EN TRAIN DE SE RESTRUCTURER. ON VERRA LES MESURES QUE TVA ENTEND PRENDRE POUR JUSTEMENT RELEVER CE DÉFI ET FAIRE FACE À LA CONCURRENCE QU'ILS ANTICIPENT DANS UN MARCHÉ OUVERT. ENFIN, ON VOIT BIEN QU'IL N'Y A PAS D'OBLIGATION, TANT QU'À EUX, DE CRÉER DU PROFIT POUR LES ACTIONNAIRES.

QUAND ON REGARDE DU CÔTÉ D'HYDRO-QUÉBEC, EH BIEN LA PREMIÈRE CHOSE QUI NOUS FRAPPE DANS LE PLAN, C'EST LE CAP SUR LA CROISSANCE ET LA RENTABILITÉ. SUIVENT ENSUITE L'AUGMENTATION DU RENDEMENT SUR L'AVOIR PROPRE, L'AUGMENTATION DES BÉNÉFICES PUIS LE PAIEMENT DE DIVIDENDES À L'ACTIONNAIRE. L'OBJECTIF DE FAIRE BAISSER LES TARIFS N'EST PAS TOUT À FAIT DANS LES PRIORITÉS D'HYDRO-QUÉBEC.

MAINTENANT, QUAND ON DÉCIDE DE FAIRE DU COMMERCE ET D'ALLER DANS DES MARCHÉS DÉRÉGLEMENTÉS, UNE DES CHOSES QUI EST IMPORTANTE SI ON VEUT VRAIMENT AVOIR DU SUCCÈS, C'EST DE TOUJOURS ÊTRE À L'AFFÛT ET DE CONNAÎTRE CE QUE LES CONCURRENTS ONT L'INTENTION DE FAIRE, QUELLES SONT LEURS VISÉES, COMMENT ILS VOIENT LE MARCHÉ. IL EST AUSSI IMPORTANT D'AVOIR UNE CONNAISSANCE PROFONDE DES RÈGLES DU JEU.

ET COMME LE MENTIONNAIT LE PROFESSEUR BOUCHER, DANS LE MÉMOIRE DE L'ALLIANCE DES MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DU QUÉBEC À LA COMMISSION, "...IL NE FAUT JAMAIS OUBLIER QUE LE PRODUCTEUR LE PLUS EFFICACE, CELUI DONT LA STRUCTURE DE COÛTS EST LA PLUS BASSE OU LE COÛT MARGINAL LE PLUS FAIBLE, DÉTERMINE LE PRIX SUR UN MARCHÉ..."

DANS CETTE ACÉTATE, TVA ILLUSTRE LE PRIX DU MARCHÉ LE PLUS PROBABLE QUI AURA COURS EN 2007, SELON EUX. CE PRIX DEVRAIT ÊTRE À PEU PRÈS 3,4 ¢ À 3,5 ¢ AMÉRICAINS DU KWH. TOUJO-URS EN UTILISANT UN TAUX DE CHANGE DE 75 ¢ CANADIENS POUR CHAQUE DOLLAR AMÉRICAIN, ON ARRIVE À UN PRIX DE 4,5 ¢ À 4,6 ¢ CANADIENS.

TVA JUGE QUE CE PRIX, LE PLUS PROBABLE, EST QUAND MÊME CONSERVATEUR PAR RAPPORT À LA FOURCHETTE DU PRIX DE MARCHÉ PROJETÉ POUR 2007, SOIT ENTRE 3 ¢ ET 4¢ AMÉRICIAN (I.E. ENTRE 4 ¢ ET 5 ¢ CANADIENS). AVEC DES COÛTS PROJETÉS EN 1998 DE 4,11 ¢, TVA ESTIME QU'ILS NE SERONT PLUS COMPÉTITIFS DANS LE MARCHÉ EN L'AN 2007, À MOINS D'APPORTER DES CHANGEMENTS À LEUR STRUCTURE DE COÛTS.

TOUT EN RECONNAISSANT L'INCERTITUDE QUI EST PROPRE À UNE INDUSTRIE EN PLEINE RESTRUCTURATION D'UNE PART, ET LA VOLATILITÉ DES ÉLÉMENTS CONJONCTURELS RETENUS, TVA JUGE QU'IL EST OPPORTUN D'ADOPTER UNE APPROCHE PRUDENTE ET PLANIFIER POUR L'AVENIR EN SE DOTANT D'UNE STRUCTURE DE COÛTS QUI LES RENDRA APTE À CONCURRENCER DANS LE SCÉNARIO QU'ILS AVANCENT. L'OBJECTIF QU'ILS ENTENDENT POURSUIVRE EST DONC DE DÉVELOPPER LE SCÉNARIO "COMPETITIVE CASE" QUI EST CONSISTANT AVEC LEUR PRÉVISION DE PRIX DE 3,4 - 3,5 ¢. LEUR OBJECTIF EST DONC DE RAMENER LEUR COÛT DE 4,11 ¢ À 3,46 ¢, UNE DIMINITION DE 0,65 \$ DU KWH.

QUAND ON REGARDE DU CÔTÉ D'HYDRO-QUÉBEC, LE PRIX MOYEN DU KWH, À COMPTER DU 1ER MAI 1998, EST DE 5,6 ¢. SI ON ENLÈVE LA COMPOSANTE DISTRIBUTION DE CE PRIX-LÀ, ON ARRIVE À 4,4 ¢ DU KWH. ET NOUS SOMMES EN 1998, PAS EN 2007!

VOILÀ POUR L'AVENIR. SI ON EXAMINE MAINTENANT CE QUI S'EST PASSÉ AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES DANS CHACUNE DES FRANCHISES QUI NOUS INTÉRESSE: POUR CE QUI EST DE TVA, CE GRAPHIQUE MONTRE L'ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN POUR LA PÉRIODE COUVRANT 1987 À 1998. ON VOIT CLAIREMENT QUE LES PRIX ONT DIMINUÉ DE FAÇON CONTINUE, PASSANT DE 4,72 ¢ KWH À 3,95 ¢/KWH ENTRE 1987 ET 1997, SOIT UNE DIMINUTION DE 16,3%. EN APPLIQUANT LE TAUX D'INFLATION MOYEN QUI A EU COURS AUX ETATS-UNIS DURANT LA MÊME PÉRIODE, I.E. 2,6 % EN MOYENNE PAR ANNÉE OU 44,5 % POUR LA PÉRIODE, ET CE SUR LES PRIX EN VIGUEUR EN 1987, ÇA DONNERAIT LA COURBE AJUSTÉE POUR L'INFLATION TEL QU'INDIQUÉ AU GRAPHIQUE. ON PEUT Y VOIR DE FAÇON BIEN CLAIRE L'ÉCART ENTRE LES PRIX ACTUELS ET LES PRIX AJUSTÉS POUR TENIR COMPTE DE L'INFLATION.

POUR CE QUI EST DE 1998, TVA A L'INTENTION D'AUGMENTER SES TARIFS DE 5,5 % POUR LUI PERMETTRE DE RESTRUCTURER SES COÛTS. APRÈS CETTE HAUSSE, LA PREMIÈRE EN DIX ANS, TVA A L'INTENTION DE PROCÉDER À UNE BAISSE DE SES TARIFS DE L'ORDRE DE 34 %, AU COURS DES DIX PROCHAINES ANNÉES. C'EST DONC DIRE QUE L'EXERCICE EST LOIN D'ÊTRE FINI. NOUS AIMERIONS SOULIGNER QUE POUR CE QUI EST DES CLIENTS INDUSTRIELS, L'ÉQUIVALENT DE CETTE HAUSSE DE 5,5 % LEUR SERA REMIS À PARTIR DE CRÉDITS.

QUAND ON REGARDE LA SITUATION QUÉBÉCOISE, C'EST EXACTEMENT L'INVERSE. SI ON RE-GARDE LES TARIFS INDUSTRIELS. DANS LA PERSPECTIVE 1989-2001, ILS AUGMENTENT PLUS VITE QUE L'INFLATION. NOUS AIMERIONS SOULIGNER, QUE MÊME SI LE GEL DES TARIFS D'HYDRO-QUÉBEC ÉTAIT MAINTENU, POUR LES TROIS ANS QUI FONT SUITE À L'AUGMENTATION DU 1ER MAI 1998, C'EST ENCORE UN ÉCART QUI N'EST PAS RATTRAPÉ. ET CE, MÊME SI NOUS RETENIONS LE SCÉNARIO D'INFLATION AVANCÉ PAR HYDRO-QUÉBEC AU LIEU DE RETENIR CELUI DE LA BANQUE DE MONTRÉAL QUI A ÉTÉ PUBLIÉ LE 13 JANVIER DERNIER.

ON SE RAPELLERA QU'HYDRO-QUÉBEC A RETENU UNE AUGMENTATION DE L'ORDRE DE 2,0 % À 2.5 % POUR LES ANNÉES DU PLAN STRATÉGIQUE. ON PARLE MAINTENANT DE HAUSSES INFÉRIEURES À 1 % POUR LA MÊME PÉRIODE.

CETTE ACÉTATE CONSIDÈRE, DANS UNE PERSPECTIVE D'AVENIR, L'OFFRE ET LA DEMANDE POUR L'ÉLECTRICITÉ DANS CHACUNE DES FRANCHISES RETENUES. DANS LE CAS DE TVA ON PARLE D'UNE PERSPECTIVE DE 10 ANS, ALORS QUE DANS LE CAS D'HYDRO-QUÉBEC ON RETIENT LA PÉRIODE DU PLAN STRATÉGIQUE. ON SE RAPPELLERA, CEPENDANT, QU'HYDRO-QUÉBEC PRÉVOIT AUSSI UN SCÉNARIO DE CROISSANCE SIMILAIRE, SOIT 20 TWH POUR LA PÉRIODE 2002-2007.

POUR SA PART, TVA RETIENT UN SCÉNARIO DE CROISSANCE DE LA DEMANDE EN FONCTION D'UN TAUX QUI EST INFÉRIEUR AU TAUX DE CROISSANCE PRÉVU POUR LE SUD-EST DES ÉTATS-UNIS, QUI EST ÉVALUÉ À 3,1 %. DE 141 TWH EN 1997 (OU 147 EN 1998), TVA PRÉVOIT DES VENTES DE L'ORDRE DE 175 TWH EN 2007, SOIT UNE CROISSANCE DE 2 %, EN MOYENNE PAR ANNÉE. POUR HYDRO-QUÉBEC, ON PARLE DE 20 TWH POUR LA PÉRIODE DU PLAN STRATÉGIQUE, SOIT UNE MOYENNE ANNUELLE DE 2,5 %. C'EST ÉVIDEMMENT LA MÊME MOYENNE ANNUELLE POUR CE QUI EST DE LA PÉRIODE 2002-2007.

NOUS AVONS EU L'OCCASION DE PARLER TOUT À L'HEURE DES PRÉVISIONS DE CROISSANCE AVANCÉES PAR HYDRO-QUÉBEC. L'OBJECTIF QUE NOUS AVONS EN TÊTE AVEC CETTE ACÉTATE EST DE VOUS ILLUSTRER LES MOYENS QUE CHACUNE DES DEUX UTILITÉS ENTENDENT DÉPLOYER POUR FOURNIR CETTE DEMANDE ADDITIONNELLE.

SI ON REGARDE DU CÔTÉ DE TVA, LEUR STRATÉGIE EST ORIENTÉE VERS DES ACHATS SUR LE MARCHÉ ET VISE DES AMÉLIORATIONS SUR LA CAPACITÉ EXISTANTE. TVA ESTIME QUE CETTE STRATÉGIE LEUR PERMETTRA DE MINIMISER LEURS IMMOBILISATIONS. LA PROPORTION DES ACHATS SUR LE MARCHÉ OUVERT DEVRAIT AUGMENTER JUSQU'À ENVIRON 10%.

DU CÔTÉ D'HYDRO-QUÉBEC, POUR SATISFAIRE LES BESOINS ADDITIONNELS DE 20 TWH, IL SERA NÉCESSAIRE DE PROCÉDER À L'EXÉCUTION DE GRANDS TRAVAUX DE DÉRIVATIONS PARTIELLES ET AUTRES PROJETS, DONT STE-MARGUERITE 3 POUR UN TOTAL DE 8 TWH. ON ASSUME ÉGALEMENT UN SURPLUS À L'HYDRAULICITÉ DE 12 TWH. CES DONNÉES ÉTANT CONSIDÉRÉES SECRÈTES, IL NOUS EST BIEN DIFFICILE DE JUGER DE LA VALIDITÉ DES HYPOTHÈSES QUI SOUS-TENDENT CETTE ESTIMATION.

CETTE ACÉTATE NOUS ILLUSTRE BIEN L'IMPACT QU'AURONT CES STRATÉGIES D'APPROVISIONNEMENT DE LA DEMANDE ADDITIONNELLE ENTRE TVA ET HYDRO-QUÉBEC.

CHEZ TVA LES IMMOBILISATIONS SUR UNE BASE ANNUELLE SE SONT SITUÉES ENTRE 1 MIL-LIARD ET 2 MILLIARDS DE DOLLARS VERS LA FIN DES ANNÉES 1980, POUR ATTEINDRE UNE POINTE SUPÉRIEURE À 2 MILLIARDS AU DÉBUT DES ANNÉES 1990, AVEC LA CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS NUCLÉAIRES.

À PARTIR DE 1994, LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DIMINUENT CONSTAMMENT. LA VITESSE DE CROISIÈRE ANTICIPÉE POUR LES ANNÉES 2000 EST AUX ALENTOURS DE 500 MILLIONS. LA PHILOSOPHIE DERRIÈRE CETTE STRATÉGIE EST BIEN SIMPLE: LES IMMOBILISATIONS RÉDUISENT LES FONDS DISPONIBLES POUR PAYER LA DETTE.

LES INVESTISSEMENTS DE TVA SERONT LIMITÉS AU MAINTIEN DES INSTALLATIONS EXISTANTES POUR ASSURER UN NIVEAU OPÉRATIONNEL ADÉQUAT. AUCUN INVESTISSEMENT N'EST PREVU POUR

DU CÔTÉ D'HYDRO-QUÉBEC, ON VOIT AUSSI UNE BAISSE DANS LES IMMOBILISATIONS VERS LA MÊME PÉRIODE, ALORS QU'ON PASSE DE 4 MILLIARDS \$ PAR ANNÉE EN 1993, POUR EN ARRIVER SOUS LA BARRE DES 2 MILLIARDS EN 1997.

ON SE RAPPELLERA DES EFFORTS CONCERTÉS DE L'INDUSTRIE, AU MOMENT OÙ LES INVES-TISSEMENTS D'HYDRO-QUÉBEC ÉTAIENT DE 4 MILLIARDS, POUR OBTENIR QUE LES HAUSSES DE TARIFS SOIENT INFÉRIEURES À L'INFLATION. ON AVAIT FINALEMENT OBTENU QUE LES TARIFS N'AUGMENTENT PAS PLUS VITE QUE L'INFLATION. ON VOIT AUSSI QUE C'EST L'ÉPOQUE OÙ LES IMMOBILISATIONS D'HYDRO-QUÉBEC ONT BAISSÉ DE PLUS DE LA MOITIÉ.

QUAND ON REGARDE LA PÉRIODE DU PLAN STRATÉGIQUE, ON CONSTATE QUE L'ON REVIENT À LA MÊME SITUATION QUE LES INDUSTRIES DÉPLORAIENT À L'ÉPOQUE. LA TENDANCE DE CETTE COURBE N'EST SÛREMENT PAS RASSURANTE POUR L'INDUSTRIE, MÊME DANS L'OPTIQUE D'UN GEL TARIFAIRE. MÊME SI LE GEL ÉTAIT MAINTENU POUR LA PÉRIODE DE L'ENGAGEMENT D'HYDRO-QUÉBEC, QU'EST-CE QUI VA ARRIVER APRÈS! DU RATTRAPAGE, SANS DOUTE?

CETTE ACÉTATE ILLUSTRE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE CHEZ NOS DEUX UTILITÉS PUBLIQUES POUR LA PÉRIODE DE LEUR PLAN RESPECTIF.

TVA ESTIME QUE POUR CHAQUE 500 MILLIONS DE DOLLARS DE RÉDUCTION DE DETTE, LES FRAIS FINANCIERS DIMINUENT DE 35 MILLIONS \$ ET ONT UN IMPACT À LA BAISSE SUR LES TARIFS DE L'ORDRE DE 0,02¢/KWH. POUR ÊTRE EN MESURE DE CONCURRENCER SUR LES MARCHÉS DANS UNE OPTIQUE DE PRIX TEL QUE NOUS L'AVONS VU PLUS TÔT, TVA ESTIME QU'ILS DOIVENT RÉDUIRE LEUR DETTE DE MOITIÉ D'ICI L'AN 2007.

SI ON REGARDE MAINTENANT LA SITUATION CHEZ HYDRO-QUÉBEC, LA DETTE DEMEURE À TOUTE FIN PRATIQUE STATIONNAIRE À 40MILLIARDS DE DOLLARS. ON DOIT AUSSI SOULIGNER QU'AU MOMENT DE LA PRÉSENTATION DE CE PLAN STRATÉGIQUE, IL N'Y AVAIT PAS EU DE TEMPÊTE DE VERGLAS. ON SAIT MAINTENANT QUE DES IMMOBILISATIONS DE 815 MILLIONS ONT ÉTÉ APPROUVÉES PAR DÉCRET SUITE À CETTE TEMPÊTE. MÊME SI ON PREND POUR ACQUIS QUE LA MOITIÉ DE CES INVESTISSEMENTS ÉTAIENT DÉJÀ PRÉVUS AU PLAN, NOUS AVONS ALORS UN 400 MILLIONS DE PLUS QUE LES CHIFFRES MENTIONNÉS.

IL EST CLAIR QU'IL N'Y A PAS DE PROGRAMME QUI VISE À DIMINUER LA DETTE CHEZ HYDRO-QUÉBEC POUR LA PÉRIODE DU PLAN. REGARDONS MAINTENANT LA QUESTION DE L'EMPLOI ET DE LA PRODUCTIVITÉ. L'EMPLOI ÉTAIT À PEU PRÈS DE 30,000 INDIVIDUS POUR CHACUNE DES DEUX SOCIÉTÉS EN 1987. CHEZ TVA, EN 10 ANS, NOUS AVONS ASSISTÉ À UNE DIMINUTION DES EFFECTIFS DE L'ORDRE DE 57%. LE NIVEAU DE L'EMPLOI SE SITUE SOUS LA BARRE DES 15,000.

QUAND ON REGARDE DU CÔTÉ D'HYDRO-QUÉBEC, ON CONSTATE AUSSI UNE DIMINUTION, MAIS QUI N'EST EN AUCUN CAS COMPARABLE À CELLE DE TVA. POUR LA PÉRIODE DE 1992 A 1998, LE NIVEAU D'EMPLOI CHEZ HYDRO-QUÉBEC A DIMINUÉ DE 25%.

POUR NOUS AIDER À MIEUX CERNER CETTE DONNÉE, NOUS AVONS ÉTABLI UN RATIO DE PRO-DUCTIVITÉ QUI EST EN FAIT LA DIVISION ENTRE LES VENTES ET LE NOMBRE D'EMPLOYÉS. LÀ ENCORE, LA PRODUCTIVITÉ EST MEILLEURE CHEZ TVA ,ALORS QUE NOUS AVONS 9800 MGh/EMPLOYÉ POUR 8000 CHEZ HYDRO-QUÉBEC. ACÉTATE: COÛT MOYEN DU PRODUIT

SUR CETTE ACÉTATE, ON PEUT VOIR L'IMPACT DES DIFFÉRENTES MESURES PRISES PAR TVA SUR SA STRUCTURE DE COÛTS. ON VOIT QUE LE COÛT MOYEN DU PRODUIT VA PASSER DE 4,11~¢ EN 1998 À 3,46~¢ EN L'AN 2007. UNE DIMINUTION DE 0,65~¢ OU DE 16~%.

LES POSTES BUDGÉTAIRES LES PLUS AFFECTÉS SONT LES CHARGES FINANCIÈRES QUI DIMINUENT D'À PEU PRÈS 60 %, AINSI QUE LES CHARGES D'EXPLOITATION QUI PASSENT DE 96 ¢ À 78 ¢. ON CONSTATE INVERSEMENT QUE LES COÛTS INHÉRENTS À L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ SUR LES MARCHÉS AUGMENTENT, COMPTE TENU DE LEUR DÉCISION D'APPROVISIONNER LA CROISSANCE DE LA DEMANDE PAR DES ACHATS, AU LIEU D'ACCROÎTRE LEUR CAPACITÉ DE PRODUCTION. LE RÉSULTAT NET EST UNE DIMINUTION DANS LES COÛTS TOTAUX.

DANS LE CAS D'HYDRO-QUEBEC, LES DONNÉES NE SONT PAS DISPONIBLES EN COÛTS MOYENS DANS LE PLAN STRATÉGIQUE. MAIS TOUT COMME LES INVESTISSEMENTS ET LA DETTE, ON CONSTATE QU'IL Y A UNE PROGRESSION DES CHARGES TOTALES AU FUR ET À MESURE QUE LE TEMPS AVANCE. SI ON RETIENT DES VENTES DE 161 TWH EN 1997 ET DES VENTES DE 181 TWH EN 2002, SOIT UNE PROGRESSION DE 2,5 % EN MOYENNE CHAQUE ANNÉE, LES COÛTS MOYENS DE-MEURENT À TOUTE FIN PRATIQUE STATIONNAIRES.

EKA CHIMIE CANADA INC. EST LE PLUS IMPORTANT PRODUCTEUR DE CHLORATE DE SODIUM AU QUÉBEC. LE CHLORATE DE SODIUM EST UN PRODUIT CHIMIQUE PRINCIPALEMENT UTILISÉ PAR L'INDUSTRIE NORD-AMÉRICAINE DES PÂTES ET PAPIERS, DANS LEUR PROCÉDÉ DE BLANCHIMENT. LE CHLORATE DE SODIUM EST UN PRODUIT QUI CONTRIBUE À AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EFFLUENTS D'USINE DE BLANCHIMENT, ET PERMET, AUX USINES DES PÂTES ET PAPIERS, DE RENCONTRER LES NORMES ENVIRONNEMENTALES AYANT TRAIT AU REJET DE MATIÈRES POLLUANTES. EKA CHIMIE EXPORTE PLUS DE 70% DE SA PRODUCTION AUX ÉTATS-UNIS.

LE PROCÉDÉ DE FABRICATION DU CHLORATE DE SODIUM EXIGE UN APPORT INTENSIF D'ÉLECTRICITÉ DURANT LE PROCÉDÉ ÉLECTROCHIMIQUE. POUR EKA CHIMIE, L'ÉLECTRICITÉ À ELLE SEULE REPRÉSENTE 50% DU COÛT TOTAL DE FABRICATION. C'EST DONC DIRE QUE LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ EST UN FACTEUR DÉTERMINANT SUR SA CAPACITÉ DE CONCURRENCER SUR LES MARCHÉS.

EKA CHIMIE POSSÈDE QUATRE USINES DE PRODUCTION DE CHLORATE DE SODIUM EN AMÉRIQUE DU NORD, DONT DEUX AU QUÉBEC ET DEUX AUX ÉTATS-UNIS. POUR CE QUI EST DU CÔTÉ AMÉRICAIN, EKA CHIMIE OPÈRE DANS LES ÉTATS DU MISSISSIPI ET DE WASHINGTON. LEUR USINE DE COLUMBUS AU MISSISSIPI EST LA PLUS IMPORTANTE USINE DE FABRICATION DE CHLORATE DE SODIUM AU MONDE. CETTE USINE FABRIQUE À ELLE SEULE L'ÉQUIVALENT DE LEUR DEUX USINES QUÉBÉCOISES.

LEUR STRUCTURE D'OPÉRATION EST DÉCENTRALISÉE, ET LEURS USINES SE CONCURRENCENT ENTRE ELLES. LES USINES LES PLUS PROFITABLES SONT ÉVIDEMMENT CELLES QUI VONT FAIRE L'OBJET D'INVESTISSEMENTS ADDITIONNELS QUAND VIENT LE TEMPS D'AUGMENTER LEUR PRODUCTION POUR RENCONTRER LA DEMANDE SUR LES MARCHÉS. L'ÉLECTRICITÉ ÉTANT LA COMPOSANTE LA PLUS IMPORTANTE DE LEURS COÛTS DE FABRICATION, IL VA SANS DIRE QUE LES USINES QUI ONT ACCÈS À DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ LES PLUS AVANTAGEUX ONT UNE LONGUEUR D'AVANCE PAR RAPPORT AUX AUTRES.

POUR VOUS DONNER UNE IDÉE DES PRIX AMÉRICAINS DISPONIBLES DANS LES ÉTATS OÙ EKA CHIMIE A DES INSTALLATIONS, ET VOUS PERMETTRE DE POUVOIR COMPARER AVEC LES TARIFS DISPONIBLES AU QUÉBEC, EKA CHIMIE UTILISE UN TAUX DE CHANGE DE 1,37 \$ CANADIEN PAR DOLLAR AMÉRICAIN, OU ENCORE 73¢ CANADIEN. ILS ONT UTILISÉ CE TAUX PARCE QU'IL EST LE TAUX LE PLUS REPRÉSENTATIF DES TAUX QUI ONT EU COURS CES DERNIÈRES ANNÉES. IL FAUT GARDER PRÉSENT À L'ESPRIT QU'UN TAUX DE CHANGE PLUS ÉLEVÉ, COMME CELUI UTILISÉ PAR HYDRO-QUÉBEC DANS SON PLAN STRATÉGIQUE, REND LES PRIX AMÉRICAINS ENCORE PLUS ATTRAYANTS.

CECI DIT, À LEUR USINE DE MOSES LAKE, DANS L'ÉTAT DE WASHINGTON, LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ EST INFÉRIEUR À 2,5 ¢ CANADIENS PAR KWH. POUR CE QUI EST DE LEUR USINE DE COLUMBUS AU MISSISSIPI, LE PRIX MOYEN DE L'ÉLECTRICITÉ AUQUEL ILS ONT ACCÈS A ÉTÉ SENSIBLEMENT PLUS BAS QUE CELUI PAYÉ PAR LEURS USINES QUÉBÉCOISES.

SI ON COMPARE LA SITUATION DU QUÉBEC AVEC CELLE DU MISSISSIPI, IL FAUT DIRE QUE DEPUIS 1991 LE PRIX AMÉRICAIN A BAISSÉ DE 5,3 % ALORS QUE LEUR PRIX AU QUÉBEC A, QUANT À LUI, AUGMENTÉ DE 25 %. MÊME LA TARIFICATION EN TEMPS RÉEL D'HYDRO-QUÉBEC NE LES REND PAS PLUS COMPÉTITIF, PUISQU'EN 1997 LEUR PRIX AU QUÉBEC ÉTÉ DE 2,9 ¢ EN MOYENNE COMPARATIVE-MENT À CELUI DE COLOMBUS AU MISSISSIPI QUI A ÉTÉ MOINS DE 2,7 ¢ CANADIEN.

AU DÉBUT DES ANNÉES 1990, LE MARCHÉ DU SUD-EST AMÉRICAIN ÉTAIT DÉFICITAIRE EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT DE CHLORATE DE SODIUM. ON DEVAIT Y IMPORTER 250,000 TONNES DE CE PRODUIT CHAQUE ANNÉE. AUJOURD'HUI, CE DÉFICIT D'APPROVISIONNEMENT N'EST PLUS QUE DE 100,000 TONNES. LA RÉDUCTION DE CETTE DÉPENDANCE SUR LES IMPORTATIONS DE CHLORATE DE SODIUM DANS LE SUD-EST DES ÉTATS-UNIS EST LARGEMENT DUE À L'IMPLANTATION DE NOUVELLES USINES DANS CETTE RÉGION, PARCE QUE LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ QUI Y SONT DISPONIBLES SONT ÉQUIVALENTS À CEUX DE LEUR USINE DE MOSES LAKE. EKA CHIMIE SOULIGNE QUE CES TARIFS ONT AUSSI ÉTÉ OFFERTS PAR D'AUTRES UTILITÉS ÉLECTRIQUES DU SUD-EST AMÉRICAIN.

CES NOUVELLES IMPLANTATIONS OU EXPANSIONS D'INSTALLATIONS EXISTANTES ONT REPRÉSENTÉ DES INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 100 MILLIONS DE DOLLARS. UN DES COMPÉTITEURS QUÉBÉCOIS D'EKA CHIMIE FAIT PARTIE DE CE GROUPE. AU COURS DE LA MÊME PÉRIODE, LES INVESTISSEMENTS D'EKA CHIMIE AU QUÉBEC N'ONT ÉTÉ QUE DE 13 MILLIONS DE DOLLARS.

SI ON REGARDE LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE CETTE INDUSTRIE, C'EST ENCORE LES ÉTATS-UNIS QU'IL NOUS FAUT CONSIDÉRER. EN JANVIER 1998, L'AGENCE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AMÉRICAIN A ADOPTÉ CE QU'ON APPELLE LE "CLUSTER RULE". CETTE RÉGLE-MENTATION VISE À RÉDUIRE DE FAÇON IMPORTANTE LES REJETS DE MATIÈRES POLLUANTES DES USINES DES PÂTES ET PAPIERS, EN EXIGEANT LE REMPLACEMENT DU CHLORE PAR LE CHLORATE DE SODIUM DANS LE PROCÉDÉ DE BLANCHIMENT DE LA PÂTE. L'ÉCHÉANCIER POUR SE CONFORMER À CES NOUVELLES DISPOSITIONS EST L'AN 2001.

ÉTANT DONNÉ QUE LES USINES DE PÂTES ET PAPIER CANADIENNES UTILISENT DÉJÀ LE CHLO-RATE DE SODIUM DANS LEUR PROCÉDÉ DE FABRICATION, L'AUGMENTATION DE LA DEMANDE POUR CE PRODUIT VIENDRA DES ÉTATS-UNIS. EKA CHIMIE PRÉVOIT QUE CETTE AUGMENTATION DE LA DEMANDE VA NÉCESSITER DES INVESTISSEMENTS POUR LA PRODUCTION DE CETTE MATIÈRE DE L'ORDRE DE 100 MILLIONS DE DOLLARS, EN SUS DU 100 MILLIONS DONT NOUS FAISIONS ALLUSION TOUT À L'HEURE.

ON SE DEMANDE SI LE QUEBEC VA ENCORE UNE FOIS LAISSER PASSER CETTE OPPORTUNITÉ, PARCE QU'AU QUÉBEC, LES PRIX INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ NE SONT PLUS COMPÉTITIFS. ON PEUT MÊME S'INTERROGER SUR L'AVENIR DE NOS PROPRES INSTALLATIONS, À MOYEN ET À LONG TERME, AVEC L'EFFRITEMENT CONSTANT DE NOTRE CAPACITÉ DE CONCURRENCER AVEC DES INDUSTRIES INSTALLÉES DANS DES JURIDICTIONS AYANT ACCÈS À DES PRIX COMME JE VIENS DE VOUS MENTIONNER.

LES PERSPECTIVES SONT D'AUTANT PLUS MOROSE POUR LA GRANDE INDUSTRIE SI L'ON CONSIDÈRE QU'HYDRO-QUÉBEC MET FIN À SON PROGRAMME DE PUISSANCE INTERRUPTIBLE EN L'AN 2000. POUR UNE ENTREPRISE COMME EKA CHIMIE, LA FIN DE CE PROGRAMME IMPLIQUE DES COÛTS ADDITIONNELS DE L'ORDRE DE 10%. CE QUI VEUT DIRE QUE MÊME AVEC UN GEL DE TARIFS, L'INDUSTRIE VA DEVOIR SUBIR UNE AUGMENTATION DE SES COÛTS.

### INTERFINANCEMENT

FACTEURS DE BLOCAGE

IL EST BIEN ÉVIDENT QUE LA DÉCISION D'AUGMENTER LES TARIFS POUR LES CLASSES D'USAGERS RÉSIDENTIELS N'EST PAS UNE DÉCISION FACILE À PRENDRE ET LE GOUVERNEMENT L'A RECONNU DANS SA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE. ON SE SOUVIENDRA D'AILLEURS DE L'ÉTUDE DU PROFESSEUR JEAN THOMAS BERNARD, QUI FAISAIT ÉTAT DU COMPORTEMENT DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ, AVANT ET APRÈS UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE. À PEU DE CHOSES PRÈS, ON CONSTATE QU'IL Y A DU RATTRAPAGE DANS LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ APRÈS LES ÉLECTIONS.

AVEC L'ARRIVÉE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE, LE DÉBAT DE L'INTERFINANCEMENT SE FERA DANS UN CADRE PLUS OBJECTIF. LA DECISION NE SERA PAS FACILE À PRENDRE POUR AUTANT. IL NE S'AGIT QUE DE CONSIDÉRER CE QUI S'EST PASSÉ SUR CETTE QUESTION DANS LE GAZ NATUREL POUR LE CONSTATER. L'ACIG RÉCLAME DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES L'ÉLIMINATION GRADUELLE DE L'INTERFINANCEMENT DANS LES TARIFS, ET CETTE QUESTION N'EST TOUJOURS PAS RÉGLÉE, MALGRÉ PLUSIEURS DÉCISIONS TARIFAIRES TENANT CE FACTEUR EN COMPTE DANS L'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS.

L'AQCIE CROIT FERMEMENT QU'UN SIGNAL DE MARCHÉ APPROPRIÉ EST DE NATURE À PRO-MOUVOIR UNE CONCURRENCE LOYALE ENTRE LES FORMES D'ÉNERGIE, RÉDUIRE LA DÉPENDANCE DES QUÉBÉCOIS ENVERS L'ÉLECTRICITÉ, FAVORISER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE CHEZ LES CONSOM-MATEURS, ET PAR LÀ CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DU FACTEUR D'UTILISATION GLOBAL D'HYDRO-QUÉBEC. À LA LIMITE, CES ÉCONOMIES POURRONT RETARDER DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE PUISSANCE ADDITIONNELLE.

IL NE S'AGIT QUE DE CONSIDÉRER LES CONSÉQUENCES DE LA RÉCENTE TEMPÊTE DE VERGLAS POUR APPRÉCIER LA PORTÉE DE L'ABSENCE DE DIVERSIFICATION DANS LES FORMES D'ÉNERGIE UTI-LISÉES PAR LES QUÉBÉCOIS, CONSÉQUENCE D'UNE STRATÉGIE GLOBALE AXÉE SUR UN SIGNAL DE MARCHÉ FAUSSÉ.

PERSPECTIVES D'ICI 2002

L'AUGMENTATION UNIFORME DES TARIFS POUR 1998 ET LE GEL SUBSÉQUENT POUR TROIS ANS NOUS INDIQUENT QU'HYDRO-QUÉBEC ET LE GOUVERNEMENT ONT ENCORE DÉCIDÉ DE GLISSER CET ENJEU SOUS LE TAPIS. ET CE, MALGRÉ L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT, DANS SA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE, DE RÉDUIRE SINON ÉLIMINER CET INTERFINANCEMENT À COURT OU MOYEN TERME.

IL Y A QUAND MÊME UNE POSSIBILITÉ DE REGARDER CETTE QUESTION DANS LE CADRE DE LA REQUÊTE DU TARIF DE FOURNITURE, QUI A DÉBUTÉ VENDREDI DERNIER, POUR AU MOINS EN CE QUI CONCERNE LA PRODUCTION.

DE LA MÊME FAÇON, DÈS CE PRINTEMPS, UNE AUTRE REQUÊTE POUR CE QUI EST DU TARIF DE TRANSPORT SERA ENTENDUE. LÀ ENCORE, IL Y AURA SANS DOUTE UNE POSSIBILITÉ DE CONSIDÉRER CET ENJEU.

FINALEMENT, ON POURRA SANS DOUTE TOUCHER CETTE QUESTION PAR LA BANDE, LORSQUE LA REQUÊTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU COÛT DE SERVICE D'HYDRO-QUÉBEC SERA DEBATTUE DEVANT LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE.

## PRIVATISATION

RÉFLEXIONS SUR LE PACTE SOCIAL

L'AQCIE EST D'AVIS QUE LE NOUVEAU CONTEXTE DE MARCHÉ, AYANT UNE INCIDENCE PRO-FONDE SUR LES ORIENTATIONS DU GOUVERNEMENT ET D'HYDRO-QUÉBEC, IMPOSE UNE RÉFLEXION QUE LES QUÉBÉCOISES ET LES QUÉBÉCOIS DOIVENT FAIRE SUR LA RAISON D'ÊTRE DU "PACTE SOCIAL". LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE EST LE FORUM APPROPRIÉ POUR TENIR DE TELLES CONSULTATIONS ET FAIRE LES RECOMMANDATIONS APPROPRIÉES AU GOUVERNEMENT.

MESSIEURS CAILLÉ ET CHEVRETTE ONT TOUS DEUX RÉPLIQUÉ PUBLIQUEMENT AUX INQUIÉ-TUDES DU MOUVEMENT CONTRE LA DÉNATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ EN LEUR DISANT QU'IL N'ÉTAIT PAS QUESTION DE PRIVATISER HYDRO-QUÉBEC.

CEPENDANT, NOUS NE CROYONS PAS QUE LE DÉBAT ESTNÉCESSAIREMENT CLOS SUR CETTE QUESTION. DANS SON MÉMOIRE À LA COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL, L'ALLIANCE DES MANUFACTURIERS PROPOSE UNE PRIVATISATION PARTIELLE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT À LA HAUTEUR DE 10 %, ET SUGGÈRE QU'UN COMITÉ D'EXPERTS POUR ÉTUDIER CETTE QUESTION SOIT FORMÉ RAPIDEMENT.

L'ALLIANCE CROIT QUE DES TITRES D'HYDRO-QUÉBEC À LA BOURSE INCITERAIT UNE RECHERCHE DU PROFIT QUI LA RENDRAIT PLUS EFFICACE.

L'AQCIE CROIT, POUR SA PART, QU'IL EST ESSENTIEL QU'UN DÉBAT PUBLIC SE FASSE DEVANT LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE, SUR LA QUESTION DE L'OUVERTURE DES MARCHÉS DE DÉTAIL, TEL QUE LE PRÉVOIT LA LOI CRÉANT LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE ET TEL QUE LE VOULAIT LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU GOUVERNEMENT MIS DE L'AVANT EN 1996. IL EST ÉVIDENT QU'ON NE PEUT PAS SÉRIEUSEMENT CONSIDÉRER L'OUVERTURE DES MARCHÉS DE DÉTAIL SANS CONSIDÉRER UN TANT SOIT PEU LA PRI-

# BAISSE DES TARIFS

AVENUES À EXPLORER

PARMI LES AVENUES À EXPLORER POUR VISER UNE BAISSE DES TARIFS, ON POURRAIT CON-SIDÉRER LA STRATÉGIE MISE DE L'AVANT PAR TVA. PAYER LA DETTE, LIMITER LES IMMOBILISATIONS AU MAINTIEN DU RÉSEAU, RÉ-ÉVALUER LA STRUCTURE DES COÛTS ET VISER UNE PRODUCTIVITÉ ACCRUE DES EFFECTIFS.

LA VERITÉ DES PRIX DEVRAIT NÉCESSAIREMENT AVOIR UN IMPACT SUR LA CONSOMMATION, AMÉLIORER LE FACTEUR D'UTILISATION GLOBAL DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT ET SANS DOUTE REPORTER LES BESOINS D'ACCROÎTE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION.

LES AJOUTS DE CAPACITÉ QUI DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS POUR SOUTENIR UNE ACTIVITÉ DE VENTE HORS QUÉBEC NE DEVRAIENT PAS FAIRE PARTIE DE LA BASE DE TARIFICATION DE L'ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE D'HYDRO-QUEBEC. ILS DEVRAIENT ÊTRE À LA CHARGE ET AU RISQUE DE L'ACTIONNAIRE, ET DEVRAIENT ÊTRE COMPTABILISÉS SUR UNE BASE MARGINALE.

# CONCLUSION

LE PLAN STRATÉGIQUE D'HYDRO-QUÉBEC, DANS SA FORME ACTUELLE, NE DONNE PAS SUF-FISAMMENT D'INFORMATIONS POUR PERMETTRE D'EN ÉVALUER LES RISQUES FINANCIERS. LES ÉLÉ-MENTS CONJONCTURELS RETENUS SEMBLENT TROP OPTIMISTES, À PREMIÈRE VUE.

LES TARIFS INDUSTRIELS NE SONT PLUS COMPÉTITITFS ET DES MESURES DEVRAIENT ÊTRE MISES DE L'AVANT POUR VISER UNE BAISSE DE CES TARIFS.

HYDRO-QUÉBEC SE DIT BIEN POSITIONNÉE POUR CONCURRENCER SUR LES MARCHÉS AMÉRIC-AINS, MAIS N'OFFRE AUCUNE ÉTUDE DE L'IMPACT D'UNE RESTRUCTURATION SUR LES PRIX DANS CE MARCHÉ, ET DE NOTRE CAPACITÉ D'Y CONCURRENCER.

LE FORUM APPROPRIÉ POUR DISCUTER DE QUESTIONS AUSSI COMPLEXES DEVRAIT ÊTRE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE, DANS L'EXERCICE DE LA JURIDICTION QUI LUI EST CONFÉRÉE, POUR L'APPROBATION DU PLAN DE RESSOURCES.